

La pré-révolution française (1787-1788) [Jean Egret]

Autor(en): **Delhorbe, Cécile-René**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **13 (1963)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

lyonnaise envisage pendant la guerre de Crimée de transférer tout son matériel sur le Danube, puis tente de réinvestir ses capitaux dans la navigation transatlantique. Sans succès, dans un cas comme dans l'autre. En 1862, quand les dernières compagnies fusionnent enfin, il est trop tard.

M. Rivet a reconstitué l'essor et la décadence de la navigation à vapeur sur la Saône et le Rhône avec une patiente minutie. Il est attentif aux questions techniques et géographiques comme aux aspects économiques, financiers et politiques. Ce chapitre intéressant de l'histoire des transports s'appuie sur une documentation très abondante. De nombreuses illustrations et citations animent un texte qui va parfois très loin dans le détail.

Carouge

Gustave Moeckli

JEAN EGRET, *La pré-révolution française (1787—1788)*. Paris, Presses universitaires de France, 1962. In-8°, 400 p.

M. Egret vient de réaliser le désir exprimé un jour par Albert Mathiez. Il a examiné et présente à notre génération, basée partiellement sur des documents nouveaux, l'histoire de cette crise souvent baptisée la révolution «aristocratique» ou «parlementaire», et à laquelle le nom plus neutre, plus extensible qu'il donne, me paraît mieux approprié.

M. Egret étudie et interprète donc les événements français de l'échec de Calonne le 8 avril 1787 à celui de son successeur Loménie de Brienne le 25 août 1788. Quoiqu'il présente encore les débuts de Necker, jusqu'à la publication de la fameuse Réunion du Conseil du 27 décembre, on considérera ce dernier chapitre comme une sorte de postface de son vrai sujet qu'un sous-titre aurait pu appeler: Lutte des pouvoirs constitués et privilégiés de l'Ancien régime contre le roi et ses ministres. C'est de cette lutte, on le sait, et non d'une crise financière que les ressources naturelles de la France auraient dû surmonter, qu'est sortie la Révolution qui ruina roi, ministres et privilégiés. Et les circonstances, les intentions, voire les actes des deux camps ont été si souvent travestis par l'ignorance et les passions qu'il faut savoir le plus grand gré à M. Egret d'avoir contribué à les éclairer par sa peinture excellente de l'ancien régime de la justice et des lois, cet assemblage d'anciens morceaux taillés et rognés de François 1^{er} à Louis XV, qui, de Bourges à Besançon, de Rennes à Aix, n'est jamais pareil.

Pourquoi les Parlements se sont-ils lancés dans cette révolte qui, après coup, paraît folle et suicidaire? Habitué aux raisonnements marxistes, nous sommes d'abord enclins à penser qu'ils se sont simplement comportés en possédants égoïstes, en privilégiés qui refusent de devenir des contribuables, en riches qui ne veulent pas payer. Un de leurs contemporains s'exclamait déjà: «Misérable avarice qui les a tous perdus!» Et certes l'horreur déjà traditionnelle du portemonnaie français devant l'impôt joua un rôle très important dans la crise, mais beaucoup d'autres éléments ont agi. On le voit au récit de M. Egret, qui montre la désagrégation de l'édifice

mal joint, et comment les intérêts, les ambitions des juridictions secondaires, ou des avocats, s'opposent, se conjuguent par la contrainte, puis divorcent de ceux des parlements souverains. Un moment entraînés par les flots de la terreur, ces ambitions, ces intérêts reparaîtront successivement. Certaines opinions politiques aussi, comme cette volonté d'indépendance provinciale qui fut l'un des derniers ressorts de l'opposition parlementaire à la volonté unificatrice du pouvoir.

On voudrait voir plus souvent soulignée, dans le tableau d'ensemble de M. Egret, à côté des intérêts et des ambitions en lutte sous le couvert des principes, la place de ces principes même. Ainsi le fait que des opinions libérales se trouvent dans les deux camps. Du côté des parlements par tactique puisque les vrais libéraux, La Fayette, Barnave, qui jouent leur jeu momentanément, ne le font que pour contribuer à la chute de l'Ancien régime. Mais chez les ministres, n'y a-t-il pas de véritables convictions? Celle de Lamoignon, dont la réforme judiciaire est un peu escamotée dans le récit, celle de Malesherbes... En accentuant un peu ses constatations M. Egret n'eût pas nui à la thèse la plus importante, la plus nouvelle, la plus discutable aussi de son ouvrage.

En effet, alors que la grande majorité des historiens a traité avec dédain le ministère de l'archevêque de Sens, M. Egret estime que la réforme des institutions que Loménie de Brienne oppose à la rébellion parlementaire mérite la plus grande attention. Malgré les pièces dont il s'étaye, il ne pourra en vouloir à ses lecteurs de ne pas le suivre d'emblée puisque lui-même, au cours de la longue et minutieuse enquête qu'il a menée d'une province à l'autre, dénonçait il y a huit ans, à propos du Parlement de Besançon, «l'étourderie présomptueuse de Brienne, l'ignorance, la faiblesse hésitante de Necker». S'il a totalement changé d'avis ce n'est pas qu'il ait découvert tel fait qui ait été pour lui un argument définitif, mais plutôt qu'il a tiré de l'ensemble des faits toujours mieux connus un «jugement de valeurs» longuement pesé, certes, mais relatif plutôt qu'absolu. On ne l'adoptera, après d'autres méditations, qu'au conditionnel... Car un homme d'Etat ne doit pas seulement savoir discerner la mesure la meilleure, mais la plus faisable et, en cas de crise, la moins mauvaise possible. Les motifs du Coup d'Etat de Brienne (en mai 1788) étaient des plus raisonnables, mais ce Coup d'Etat a manqué. Quelque autre mesure, moins bonne en elle-même, eût-elle mieux réussi? Tout est là. Et c'est vraiment s'en tirer à trop bon compte que de déclarer, recourant à l'injustice traditionnelle, que «c'est la faute à Louis XVI».

Si l'on en vient à reviser au tribunal de l'histoire le cas de l'administration de Loménie de Brienne, on reprendra forcément celui de Necker, car les idées et les tendances de ces deux hommes sont beaucoup plus proches que ne l'admet la tradition neckerienne; et aussi la tradition anti-neckerienne qui a le vent en poupe en ce moment, on le constate au dernier volume de M. Herbert Lüthy sur la banque protestante. Et il faudra se décider alors

à remettre Necker à la place chronologique qui devrait être la sienne: celle de dernier ministre de l'Ancien régime, non de premier ministre de la Révolution, qu'il en ait été ou non, exalté par les uns, vilipendé par les autres, le «fourrier».

Lausanne

Cécile-René Delhorbe

NICHOLAS L. FR.-CHIROVSKY, *Old Ukraine, its socio-economic History prior to 1781*. Madison, New Jersey 1963. 432 S.

Die Widmung «To my three beloved sons..., that they may learn of the country of their ancestors», und das Vorwort mit der Feststellung, daß das westliche, speziell das amerikanische Publikum bisher weitgehend einseitig vom großrussischen Blickwinkel über die Ukraine orientiert worden sei, bereiten uns auf eine Geschichtsdarstellung vom ukrainisch-patriotischen Standpunkt aus vor. Wirklich ist das Buch wertvoll als Darlegung der Gesichtspunkte, die die ukrainische Historikerschule in den letzten hundert Jahren erarbeitet respektive als Thesen aufgestellt hat, diese Thesen werden in dem Buch immer wieder mit Nennung ihrer Urheber und Gegner diskutiert. In dieser Tradition ist die Geschichte der Ukraine dem Verf. nicht die Geschichte einer unter ganz bestimmten sozialen und geopolitischen Umständen entstandenen Selbständigkeitsidee und der politischen Ausprägungen, die sie seither gefunden hat — sondern sie ist die Geschichte einer über tausendjährigen blutmäßigen und räumlichen Kontinuität, eines von Anfang an von den Großrussen verschiedenen Volkes, das diesen gegenüber sogar zur Zeit der «Kiever Rus'» kulturell und politisch führend war. Auch wenn man diese Voraussetzungen nicht unbedingt akzeptieren kann, so ist doch die durchdachte Darstellung eines Geschichtsbildes, das in der neuesten Zeit eine beträchtliche geschichtliche Rolle spielte, positiv zu werten.

Darüber hinaus liegt der Wert des Buches in der Übermittlung der Resultate der Einzelforschung auf sozial- und wirtschaftsgeschichtlichem Gebiet — wobei der Verf., wiederum der positivistisch inspirierten ukrainischen Schule folgend, die Ukraine als einen aus innerer Lebenskraft nach Wachstum und Differenzierung strebenden, allerdings von außen oft geschädigten Organismus darstellt. Jeder der drei Hauptteile des Buches (Part I hat einführenden Charakter) analysiert eine der drei großen Geschichtsepochen (die kiewo-galizische, die litauisch-polnische und die kosakisch-hetmanische) nach ihrer sozialen Struktur, nach dem Stand der Rohstoffgewinnung (den extractive industries), der verarbeitenden Gewerbe, des Handels und der Finanzen. Mit dem Datum der Einführung des russischen Verwaltungssystems im alten Hetmansstaat 1781 schließt der Verf. sein Werk ab.

Mit seinem Reichtum an in eine systematische Ordnung gebrachten Einzelheiten, die durch einen Personennamenindex (leider keinen Ortsindex)